

devront de connaître les détails de la confrontation. Il était huit heures et demie l'on de nos reporters, qui se trouvaient sur le Grand-Place, vit quatre agents sortir du poste et se diriger d'un pas rapide vers le canal de Roubaix en passant par la rue Pierre Moitte. L'idée vint à notre collaborateur qu'un fait inconnu s'était passé ou allait se passer. Questionner ces agents eût été inutile, il prit le parti de les suivre à distance; dix minutes plus tard il arrivait presque en même temps qu'eux à la passerelle Nadaud. Ainsi le veut le reportage.

Delplaigne, à l'extérieur, est plutôt un enfant qu'un homme. Il est très-accablé et malgré les efforts qu'il semble faire pour contenir ses larmes, il ne peut s'empêcher de sangloter, ne répondant le plus souvent que par monosyllabes aux questions qui lui sont posées. Il parait se rendre aujourd'hui à un compte bien exact de sa situation. Lavité par le juge d'instruction à répéter devant le Parquet toute la scène du crime, Delplaigne s'avance de quelques pas et indique l'endroit où il a précipité Hétena Deseux sur le rive droite, à 100 mètres du pont du chemin de fer et à 250 de la passerelle Nadaud. L'assassin avait bien examiné le terrain avant d'accomplir son crime, car nulle part la pente du talus n'est aussi raide; quelques pas plus loin, la victime aurait pu se rattraper aux petits pilonis plantés dans l'eau pour éviter l'éboulement des terres; là, pas la moindre chance de salut; l'assassin avait tout calculé.

Delplaigne a ensuite répété tous les détails que nous avons déjà publiés : la façon dont il avait saisi sa victime pour la jeter à l'eau, le temps qu'il avait passé pour s'assurer qu'Hétena était bien morte, puis le vol, sans oublier le petit panier, qui contenait l'argent et le paquet d'échantillons retrouvés le lendemain par deux jeunes filles de Leers.

La confrontation a duré une demi-heure. Lorsque le juge d'instruction a donné aux agents l'ordre de reconduire Delplaigne à sa voiture, le jeune homme a paru éprouver un grand soulagement. Les explications qu'il venait de donner l'avaient vivement surexcité et c'est presque d'un pas précipité et léger qu'il est reparti. Les membres du Parquet ont regagné Lille dans la matinée.

Comme nous l'avons dit plus haut, le secret le plus absolu avait été gardé sur cette descente de justice; rien n'en avait transpiré, car, à l'arrivée de l'accusé, les bords du canal étaient complètement déserts. Cependant, quelques ouvriers, ayant remarqué que le jeune homme qu'ils voyaient si bien entouré était enchaîné, devinèrent qu'il s'agissait de l'assassin de Hétena Deseux et se répandirent si rapidement cette nouvelle, qu'à la fin de la confrontation, plus de six cents personnes entouraient le prisonnier. Nous devons pourtant constater qu'aucune manifestation hostile n'a eu lieu, la foule était relativement peu bruyante et paraissait plutôt émue qu'irritée. L'impression générale pourrait se traduire, par cette parole que nous avons entendue tomber de la bouche d'une femme qui pleurait : « C'est un assassin, c'est vrai; mais, enfin, c'est toujours l'enfant de quelque'un ! »

Voici ce que le Progrès du Nord imprime sans rire, ce matin : c'est son correspondant de Roubaix qui parle : « Seconde par un temps superbe, la cavalcade organisée au profit du sou des Ecoles laïques a obtenu un BRILLANT succès. »

Brillant succès paraîtra peut-être un peu hardi aux lecteurs roubaisiens... La Petit Nord ne pouvant plus maintenir l'imputation outrageante qu'il avait formulée contre nous, ergote tant qu'il peut. Il prétend que le directeur du Journal de Roubaix était en possession d'une rectification de M. Mouchart-Dufrest au moment où il écrivait au Petit Nord. Ce n'est pas tout à fait exact : la lettre au Petit Nord était écrite, quand M. Mouchart-Dufrest nous a apporté une note qui était loin de présenter les faits sous leur vrai aspect; nous avons refusé l'insertion et M. Mouchart-Dufrest est tombé d'accord avec nous que cette note devait être modifiée et qu'elle devait surtout dire la vérité tout entière. Depuis lors, M. le secrétaire de la Fanfare Delattre ne nous avait fait aucune autre communication, quand nous avons reçu de lui, ce matin, la lettre suivante dans laquelle il n'est plus même question de l'incident si maladroitemment soulevé par le Petit Nord et le Progrès :

« Roubaix, le 9 mars 1880. Monsieur, »

J'ai l'honneur de vous informer que la Fanfare Delattre offrira à ses membres honoraires, lundi 15 courant, une soirée musicale avec le concours de plusieurs amateurs distingués. Cette soirée aura lieu au local de la société, rue de Tourncoing, à 8 heures précises. J'aurai l'honneur de vous en adresser le programme ultérieurement. Recevez, Monsieur, mes salutations les plus cordiales. Le Secrétaire : H. MOUCHART. »

On lit dans la Gazette de Tourncoing : L'École des Beaux-Arts de Paris vient de terminer les concours d'architecture institués par M. Achille Ledebur. Seize concurrents étaient en présence. Nous apprenons avec satisfaction que le 1er prix a été décerné à M. J.-B. Maillard, architecte, fils de l'ancien architecte de la ville de Tourncoing. Voilà un succès d'ordre supérieur qui honore au même titre que le lauréat, la ville natale ou il a fait ses premières études.

M. Cuisinier, officier de santé à Roncq, est nommé inspecteur médical de la 9<sup>e</sup> circonscription de l'arrondissement de Lille. Cette 9<sup>e</sup> circonscription comprend les communes de Roncq, Linselles, Bousbecques et Halluin. M. l'abbé Hyver, professeur de littérature latine à la Faculté des lettres de l'Université catholique de Lille, chanoine des di-

cèses d'Alger et de Bordeaux, vient d'être nommé vicaire général d'Alger avec mission de s'occuper, dans le Nord de la France et dans la Belgique, des Œuvres fondées par Mgr Lavigne pour l'évangélisation de l'Afrique.

On lit dans l'Echo du Nord : « M. le ministre des travaux publics s'est rendu récemment à La Chapelle pour entendre déclarer que ce gare était déclassée et que ce service était repris dans des conditions normales. »

« Si M. le ministre interrogeait aujourd'hui le service du contrôle, il ne conservait sans doute pas longtemps les illusions qu'il a essayées de lui donner à La Chapelle. Il saurait que les Compagnies houillères n'ont pas le quart des wagons qu'elles demandent pour les expéditions les plus nécessaires; il saurait que certaines Compagnies ont vu la presque totalité des wagons qui leur arrivaient réquisitionnés pour des services publics, tels que l'éclairage des villes ou pour les besoins urgents d'usines sur le point d'arrêter. »

Ces Compagnies ont dû réduire leur extraction : donc perte pour les ouvriers, perte pour les directeurs, perte pour les actionnaires. Un enquête est ouverte concernant un vol qui a été commis, hier, à la gare de Roubaix. Il s'agit d'une caisse contenant 45 kilogrammes de savon qui a disparu sans qu'on ait pu retrouver les traces de la personne qui l'a enlevée.

Deux habitants de Roubaix, Jules Desprez, tisserand, et Louis Lammerleyens, tourneur en fer, ont été condamnés à la prison de deux mois et un jour. Le premier doit purger une condamnation à deux jours de prison; le second, une à vingt jours.

On nous signale de Croix un accident qui s'est produit, hier matin, dans l'établissement de MM. Isaac Holden et fils. Un ouvrier, Firmin Cambier, âgé de 49 ans, était monté sur une échelle et grimpait des escaliers. Le pied de l'échelle vint tout à coup à glisser et dans le mouvement qu'il fit pour se retenir, le malheureux jeune homme eut la main droite prise dans un engrenage. Le pied de l'échelle vint tout à coup à glisser et dans le mouvement qu'il fit pour se retenir, le malheureux jeune homme eut la main droite prise dans un engrenage.

On a arrêté, hier, au moment où il se disposait à prendre le train pour la Belgique, un garçon boucher, nommé Joseph Thieffry, contre lequel M. Delereux, charcutier, avait déposé une plainte pour vol d'une somme de 95 francs.

Des rôdeurs ont visité, l'une de ces dernières nuits, la maison de campagne de M. S. située au chemin du Vert-Baudet. Ils ont enlevé trois paires de draps, sept chemises et un revolver.

En route pour la frontière belge : Théodore Colassius, né à Paramario (Guyane Hollandaise) vagabond et mendicant. — Auguste Verbanck, né à Lille de parents belges, outrages et rébellion. — Pierre Durex, 22 ans, né à Bousou, vagabondage. — Tous trois expulsés du territoire français.

BOURSE LINIÈRE. — Les affaires en lins bruts ont été assez actives, et les prix sont très-fermes. Les fils de lin et d'étope continuent d'être bien demandés et des affaires assez importantes ont été traitées; la tendance des prix est en faveur des vendeurs. Bon courant d'affaires en toiles.

MARCHÉ AUX GRAINS du 10 mars (Bulletin commercial). — Marché de 1000 hectolitres, vendus assez facilement, bien qu'il y ait baisse de 25 à 30 centimes. Farines portées à la métrique à 43 frs. On n'obtient pas plus de 43 à 43,50 en boulangerie.

MARCHÉ AUX GRAINS du 10 mars. (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Baisse moyenne de 0 fr. 75 c. à l'hectolitre. GONRECOUVERT. — Samedi, un incendie, qu'on attribue à un vice de construction de cheminée, a consumé un fournil, une écurie et une grange appartenant à M. Dubois, cultivateur à Gonrecovert. La perte, assurée pour 50,000 francs est estimée à 25,000 fr.

VALENCIENNES. — On écrit de Valenciennes : « La Marche des Incas, qui avait attiré tant de monde dimanche à Valenciennes, n'a été organisée que pour rappeler les grandes marches de 1851 et de 1856. Le programme, du reste, répanda partout l'indignité souffrante. La Marche de dimanche, avec la fidélité de ses costumes et ses différents représentants des civilisations passées, avait dans son ensemble quelque chose de fantastique. Elle a parcouru les rues de la ville de sept heures du soir à onze heures et demie. Alors a eu lieu l'apothéose : les chars, rassemblés sur la place, éclairés par des feux rouges et bleus, formaient un spectacle magique et étrange.

« La Marche de dimanche annonce celle qui aura lieu en 1882 et qui sera, dit-on, d'une grandeur extraordinaire. On y verra même la grande chaîne historique qui relie le présent au passé. On s'y prépare dès maintenant. »

MÉRIGNES. — Il y a quelques jours, on se le rappelle, nous avons dit que P. Coulmont, cultivateur, avait été trouvé mort à la porte de son habitation. Il s'était tué, pensait-on, en tombant sur un décroûté contre lequel il s'était brisé le crâne. Il semble résulter des derniers renseignements recueillis qu'il y aurait au contraire crime, c'est, nous écrivait, l'opinion générale. L'Instruction se poursuit.

CROISILLES. — Un jeune homme de Bucquoy, Maurice Legrand, soldat au 2<sup>e</sup> de ligne, en permission renouvelable chez ses parents s'est donné la mort on se jetant dans le puits communal. On croit qu'il a eu le cerveau troublé par le chagrin en trouvant son père assez gravement malade. ARRAS. — Samedi soir, la gendarmerie a saisi, près de la porte Baudimont, une voiture attelée d'un cheval et chargée de tabac. A l'approche des gendarmes, l'un des deux hommes, qui la conduisait, a pris la fuite; l'autre a été arrêté. La prise est estimée à 2,000 fr.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mars. — Emile Herman, rue du Chasseur, maison Dupont; — Georges Peeters, rue de Mouveaux, cour Debeaurpaire; — Albert Sturbaut, rue de Pile, cour Desmet, 3; — Eugénie Vangansbecke, rue Bernard, 33; — Léonie Pouillet, rue de Mouveaux, 8; — Jean-Baptiste Bayart, rue de Babieux, maison Fonté; — Emilie Duterte, rue des Longues-Haies, estaminet du Charbon; — Alfred Everaert, rue de la Lys, 3; — Léopoldine Duchaussoir, rue de l'Alma, maison Thénard; — Marie Gallet, rue de Pile, maison Dhoury, 9; — Rosalie Briffaut, rue de l'Alma, cour Fraigneux. DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 mars. — Céline Wateil, 19 ans, bobinoise, rue de Mouveaux, cour du Lapin noir; — André Sienne, 62 ans, mécanicien, rue de Lille; — Paul Bossu, 15 ans, à l'Hospice-Civil; — Narcisse Dufrest, Deschamps, 13 jours, rue Decrême, 42; — Louise Marthe Leconte, 1 an, au Jean-Ghislain, fort Lefebvre; — Henri Lesage, 37 ans, journalier, Hôtel-Dieu; — Octave Rosel, 29 ans, tisserand, Grande-Rue, cour Lefebvre-Fau; — Albert Sturbaut, 6 heures, rue de Pile, cour Desmet, 3. MARIAGES du 8. — Jean-Baptiste Castelain, 34 ans, menuisier, et Sophie Peel, 27 ans, ordisseuse; — Emilie Willems, 26 ans, préparée des données, et Irma Lhermie, 29 ans, cuisinière; — Jean-Baptiste Witte, 28 ans, tisserand, et Elise Delbecq, 30 ans, couturière; — Arthur Bricé, 22 ans, relieur, et Palmire Delattre, 25 ans, solgriève.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mars. — Auguste Vrinnes, Moulin Fagot; — Anna Ledema, rue du Haze. DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 mars. — Romme Duthoit, 6 ans et 9 mois, rue Neuve de l'Église, 41; — Marie-Cécile, 1 an et 15 mois, Phalémans; — Jeanne Cateau, 3 ans, Hôtel-Général; — Constant Leveque, 27 ans et 10 mois, époux de Marie Couplux; — Jovial Civil; — Maria Barré, 20 jours, rue Debuchy; — Paul Duhamel, 2 ans et 2 mois, rue Chêne Houblin; — Jean Henno, 37 ans et 8 mois, Marlière.

CONVOIS FUNÉRAIRES & OBITS. — Les Religieuses de la Sainte-Union des Sacrements, rue de l'Espérance, vont prier d'assister à l'OBIT SOLLÉNEL, qui sera célébré en l'église Notre-Dame, le jeudi 11 mars 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur l'abbé Jean-Baptiste-Désiré DEBRABANT, Fondateur et Directeur général de leur Congrégation, plusieurs années à Douai, le 18 février 1880. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 7 mars 1880. — Sommes versées par 320 déposants, dont 45 nouveaux, 12,364 fr. 00. — 151 demandes de remboursement, 21,013 fr. 83. Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. Étienne Motte fils et Achille Delattre, directeurs.

Belgique. — Un accident est arrivé hier après-midi à la carrière Dutoit, à Chereq. Deux ouvriers étaient occupés à la démolition d'un mur, à la hauteur de plus de vingt mètres quand l'un d'eux, le nommé Désiré Bruard, de Jollain, percuta pied et fut précipité sur le sol. On releva dans un état pitoyable le crâne fracturé aux deux tempes, et les os du cou et de la nuque étaient brisés. Son état est désespéré. Le malheureux, âgé de quarante-huit ans, est père de quatre enfants.

FAITS DIVERS. — LES CRIMES DE VINCENTS; CONFRONTATION. — La confrontation de Kirail avec Knobloch, que nous avons annoncée, a eu lieu hier dans le cabinet du juge d'instruction, M. Guillot, chargé de cette longue affaire. Knobloch a raconté de nouveau, dans les détails les plus minutieux, la scène de l'assassinat et les circonstances de la compli-

cité de Kirail : « Tous deux, a-t-il dit, nous avions pris place dans la voiture, à côté de Lecerce, et pendant que je lui causais, Kirail l'a frappé. Après l'assassinat, nous avons trouvé ensemble le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu. Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mars. — Auguste Vrinnes, Moulin Fagot; — Anna Ledema, rue du Haze. DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 mars. — Romme Duthoit, 6 ans et 9 mois, rue Neuve de l'Église, 41; — Marie-Cécile, 1 an et 15 mois, Phalémans; — Jeanne Cateau, 3 ans, Hôtel-Général; — Constant Leveque, 27 ans et 10 mois, époux de Marie Couplux; — Jovial Civil; — Maria Barré, 20 jours, rue Debuchy; — Paul Duhamel, 2 ans et 2 mois, rue Chêne Houblin; — Jean Henno, 37 ans et 8 mois, Marlière.

CONVOIS FUNÉRAIRES & OBITS. — Les Religieuses de la Sainte-Union des Sacrements, rue de l'Espérance, vont prier d'assister à l'OBIT SOLLÉNEL, qui sera célébré en l'église Notre-Dame, le jeudi 11 mars 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur l'abbé Jean-Baptiste-Désiré DEBRABANT, Fondateur et Directeur général de leur Congrégation, plusieurs années à Douai, le 18 février 1880. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 7 mars 1880. — Sommes versées par 320 déposants, dont 45 nouveaux, 12,364 fr. 00. — 151 demandes de remboursement, 21,013 fr. 83. Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. Étienne Motte fils et Achille Delattre, directeurs.

Belgique. — Un accident est arrivé hier après-midi à la carrière Dutoit, à Chereq. Deux ouvriers étaient occupés à la démolition d'un mur, à la hauteur de plus de vingt mètres quand l'un d'eux, le nommé Désiré Bruard, de Jollain, percuta pied et fut précipité sur le sol. On releva dans un état pitoyable le crâne fracturé aux deux tempes, et les os du cou et de la nuque étaient brisés. Son état est désespéré. Le malheureux, âgé de quarante-huit ans, est père de quatre enfants.

FAITS DIVERS. — LES CRIMES DE VINCENTS; CONFRONTATION. — La confrontation de Kirail avec Knobloch, que nous avons annoncée, a eu lieu hier dans le cabinet du juge d'instruction, M. Guillot, chargé de cette longue affaire. Knobloch a raconté de nouveau, dans les détails les plus minutieux, la scène de l'assassinat et les circonstances de la compli-

cité de Kirail : « Tous deux, a-t-il dit, nous avions pris place dans la voiture, à côté de Lecerce, et pendant que je lui causais, Kirail l'a frappé. Après l'assassinat, nous avons trouvé ensemble le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu. Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, mais il n'a pu soutenir longtemps ses dénégations, car Knobloch, ayant sous le paletot au nom de M. Guillot, indiqua, au tour de la marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu.

— L'ordre des Bénédictins, supprimé en France par l'Assemblée Constituante, s'est maintenu en Autriche, où il possède plusieurs convents, dont le plus important est celui de Raigern. Le Fremdenblatt annonce que cet ordre monastique, célèbre par ses immenses travaux, vient de décider la fondation d'un journal qui sera l'organe de tous les Bénédictins disséminés dans les monastères de l'Autriche, de l'Italie et de l'Espagne. Le journal des Bénédictins compte déjà quarante trois collaborateurs. Il sera rédigé en allemand et en latin, et le premier numéro, imprimé à Brunn, en Moravie, paraîtra le jour anniversaire de la naissance de saint Benoît.

NOUVELLES DU SOIR. — Contrairement à ce qui a été annoncé par quelques journaux du soir, les ministres ne tiendront pas conseil ce matin, au sujet du projet de loi relatif à l'impôt probablement demain, jeudi, au palais de l'Élysée.

Le comité d'infanterie a tenu lundi sa première séance, sous la présidence de M. le général Clinchant, commandant le 6<sup>e</sup> corps d'armée. La discussion a porté sur l'école des sous-officiers d'infanterie de Saint-Maixent, dont les membres du comité avaient été préalablement invités à étudier l'organisation, et qui doit succéder à l'école du camp d'Avor, dont la suppression a eu lieu il y a trois mois. L'intention du ministre de la guerre est que cet établissement, dont le fonctionnement a été suspendu pendant un an, puisse être ouvert à Saint-Maixent à la fin de l'année.

PETITE BOURSE DU 9 MARS. — 5 0/0 116,33; 3 1/2, 33; — Italien 81,40; — Turc 16,72; 7 1/2, 75; — Rente 92,12; — Hongrois 87 1/2; 7 1/2, 75; — Russe 89 5/16; — Extérieur 16 1/2. — Ferme, sans affaires.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES. — LA BELGIQUE ET LE VATICAN. — Bruxelles, 9 mars. La Chambre des Représentants, discutant le budget des Affaires étrangères, a adopté, par 97 voix contre 8, l'article relatif au maintien de la légation belge au Vatican. LES FRANÇAIS DU PRINCE RODOLPHE. — Vienne, 9 mars. La Chambre des Députés et la Chambre des Seigneurs ont résolu, après d'abondants discours de leurs présidents et au milieu des applaudissements les plus enthousiastes, de féliciter l'empereur et le prince impérial au sujet des fiançailles de ce prince.

UNE PROPOSITION SAGE. — Londres, 9 mars. Chambre des Communes. — Sir Joseph M. Mac-Kenna propose de nommer un comité pour examiner si le fardeau des impôts pèse plus sur l'Irlande que sur l'Angleterre. La proposition, combattue par le gouvernement, est rejetée par 38 voix contre 36.

L'AGITATION ÉLECTORALE EN ANGLETERRE. — Londres, 10 mars. M. W. E. Forster, ancien ministre du cabinet de Gladstone déclare dans une adresse aux électeurs de Bradford que le manifeste de lord Beaconsfield, en accusant les libéraux d'avoir poursuivi une politique de désagrégation de l'empire, a voulu en détourner l'attention du peuple de la politique nuisible du gouvernement à l'étranger et aux Indes.

M. W. E. Forster est d'accord avec lord Beaconsfield pour dire que la force de la nation dépend de l'union de l'Angleterre avec ses colonies, mais il croit que la puissance de la Grande Bretagne ne saurait être maintenue que par une politique sage et juste à l'égard des affaires étrangères et coloniales et même en ce qui concerne les réformes intérieures.

M. W. E. Forster ajoute, qu'il est fermement décidé à maintenir l'union avec l'Irlande; toutefois il pense qu'on doit faire tout ce qui est possible pour que les Irlandais désirent le maintien de l'union aussi vivement que les Anglais et les Écossais. L'adresse de M. Gladstone ne paraîtra que lorsque sir S. Northcote aura publié son exposé de la situation financière de ce marquis Hartington est attendue pour jeudi prochain.

LE RÉGICIDE OTERO. — Madrid, 9 mars. La cour de cassation prendra lundi prochain, une décision relativement au pourvoi du républicain Otero. UNE GRAVE DÉCLARATION. — Madrid, 10 mars. Chambre des Députés. — A l'occasion de la discussion relative au chemin de fer de Jéres et Algeiras, M. Castellar dit que l'Espagne ne peut pas renoncer à la possession de Gibraltar, ni abandonner ses projets d'avenir en Afrique. Il ajoute que M. Gladstone a inséré dans son programme électoral la restitution de Gibraltar à l'Espagne.

UNE ÉMÉUTE EN ORIENT. — Constantinople, 9 mars. Une émeute a éclaté à Haskein, en Roumélie. Elle a été réprimée. L'ordre est rétabli. LITALIE, LE MONTÉNEGRO ET LA TURQUIE. — Constantinople, 9 mars. L'Italie a informé aujourd'hui la Porte que le Monténégro refusait la compensation territoriale qui lui est offerte. L'Italie a en outre communiqué à la Porte une nouvelle et dernière proposition du Monténégro demandant une réponse sous délai, faite de quoi le Monténégro n'admettra plus aucune proposition d'échange.

UNE PROHIBITION. — Madrid, 9 mars. La Gaceta publie un ordre royal qui prohibe l'importation en Espagne de toutes les viandes de porc provenant des États-Unis et d'Allemagne. L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MAZZINI. — Rome, 9 mars, soir. Quelques associations démocratiques annonçant qu'elles rendront demain des honneurs à la mémoire de Mazzini.

DERNIÈRE HEURE. — REUNION DES GROUPES DE GAUCHE. — Paris, 10 mars. L'animation est grande dans les couloirs de la Chambre. La plupart des commissions ne tiendront pas séance aujourd'hui à cause de la réunion des groupes. Dans le groupe de l'Union républicaine, M. Spuller a recommandé la prudence, mais il croit, toutefois, que l'heure des résolutions vitales est venue. Un grand nombre de membres demandent une action énergique et immédiate.

A PROPOS DU REJET DE L'ARTICLE VII. — Paris, 10 mars. Le président du conseil des ministres

au aujourd'hui un long entretien avec M. Gambetta relativement au vote du Sénat. L'Union républicaine a chargé son bureau de s'enfermer avec les bureaux des autres groupes de gauche pour déposer une interpellation demain et demander à faire la discussion aussi tôt que possible, d'accord avec le gouvernement. Le groupe de la gauche ne s'est réuni qu'à quatre heures. Ses membres sont aussi partisans d'une interpellation mais ils désirent attendre une seconde délibération.

Avis aux Sociétés de Jeu de Boules. — Un grand jeu de boules à la platine aura lieu, dimanche prochain, chez M. Malaine à la Brasserie du Globe, Grand-Rue. L'après-midi, à 3 heures, il y aura un concours de 633 francs de prix en espèces et se décomposant de la manière suivante : 1<sup>er</sup> prix 200 fr.; 2<sup>e</sup>, 150; 3<sup>e</sup>, 75; 4<sup>e</sup>, 50; 5<sup>e</sup>, 40; 6<sup>e</sup>, 30; 7<sup>e</sup>, 20; 8<sup>e</sup>, 10; 9<sup>e</sup>, 5; 10<sup>e</sup>, 2; 11<sup>e</sup>, 1; 12<sup>e</sup>, 1. Ces trois derniers prix seront joués le dimanche suivant, après le rebatage, en un seul tour, pour tous les bouleurs qui, ayant pris trois mises, n'auraient pas obtenu de prix. (Pour plus amples détails, voir les affiches.)

La société établie chez M. Fr. Dubar, à l'estaminet de la Brasserie de l'Éclair, du Moulin, 49, informe les amateurs, que le dimanche 13 avril 1880, elle donnera en son local, un jeu de boules à la platine, conformément aux dispositions ci-dessous : 650 fr. de prix en espèces, se composant de : 200 fr.; 2<sup>e</sup>, 150; 3<sup>e</sup>, 100; 4<sup>e</sup>, 75; 5<sup>e</sup>, 50; 6<sup>e</sup>, 35; 7<sup>e</sup>, 25; 8<sup>e</sup>, 20. Un grand jeu de boules à la platine aura lieu le dimanche 21 mars, chez M. Louis Groutillon, cabaretier, près de l'abbaye. Il y aura 650 francs de prix en espèces. Ils seront ainsi répartis : 1<sup>er</sup> prix, 225 fr.; 2<sup>e</sup>, 135; 3<sup>e</sup>, 90; 4<sup>e</sup>, 70; 5<sup>e</sup>, 50; 6<sup>e</sup>, 35; 7<sup>e</sup>, 25; 8<sup>e</sup>, 20. Les numéros gagnants seront insérés dans le n<sup>o</sup> 4 du Journal de Roubaix portant la date des 24 et 25 mars. (Pour plus de détails, voir les affiches.)

Un assaut d'armes, organisé par M. Pierre Devogelaer, aura lieu dimanche prochain, à l'estaminet de l'Épi dor, tenu, rue du Moulin, par M. Paul Watteau. L'assaut sera ouvert par M. Pierre Devogelaer, professeur de la société Saint-Georges, et par M. Jules Haquette, commissaire de la même société. L'assaut sera suivi de plusieurs parties de pointe, contre-pointe, rapière, canne, bâton, chausson, poignard et danse. MM. les maîtres et élèves qui ont des élèves à faire passer à l'examen, sont priés de se présenter au milieu de l'assaut. L'assaut commencera à 4 heures précises. Prix : d'entrée 30 centimes.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. — Paris, 10 mars, 1 h. soir. — Hauteur du baromètre : Dunkerque, 767; Brno, 767; Pic du Midi, 770. Le baromètre baisse légèrement en Irlande et sur la Manche; il reste stationnaire sur l'Océan; les pressions restent élevées. Probable : vent faible et variable. Beau temps. Situation à Lille, le 10 mars 1880. — Baromètre : Hauteur au-dessus du niveau de la mer, Beau temps, 767; au-dessous de la mer, Beau temps, plus 11 0/10; 11 0/10; midi, plus 14 0/10; 2 h. plus 13 0/10. — N. L. 16 11.

PARIS, 10 Mars. — Dépêches de 2 heures. Huile de colza. — Avril 69 25 Courant 77 50 4 de mai 78 50 4 de mai 78 50 4 derniers 80 50 Farines 5 marque Courant 87 50 4 de mai 91 25 4 de mai 91 25 4 de mai 91 25 4 de mai 91 25 4 derniers 91 25 Spiritueux Courant 33 40 4 de mai 34 75 4 de mai 34 75 4 de mai 34 75 4 de mai 34 75 Sucres Courant 21 75 4 de mai 21 75 4 de mai 21 75 4 de mai 21 75 4 derniers 21 75 Seigles Courant 21 75 4 de mai 21 75 4 de mai 21 75 4 de mai 21 75 4 derniers 21 75 Marg. Darblay 68 50